

Réf: Dossier N° 070195

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVORY COST INVEST » en abrégé « I.C.I »

Siège social Abidjan, Cocody, 2 PLATEAUX, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 27/12/2021 reçus par Me KARIDJA TOURE-BALLO , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 07/01/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVORY COST INVEST » en abrégé « I.

C.I »

Objet : LA SOCIETE A POUR OBJET DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT EN TOUS PAYS ET PLUS PARTICULIEREMENT EN RCI
:

IMPORT EXPORT

VENTE ET DISTRIBUTION DE TABAC ,PRODUITS
AGRICOLE
S

INVESTISSEUR DANS L'AGRO-INDUSTRIE

CONSTRUCTION ET GESTION

VENTE IMMOBILIERE

VENTE MOBILIERE

FINANCEMENT

Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, 2 PLATEAUX, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) : Mme YAMEOGO SAFIETOU (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00090 du 14/01/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°01494/GTCA/RC/2022 du 14/01/2022

